



# RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DE BRADWELL



Réserve nationale de faune de Bradwell

## Pourquoi la réserve de Bradwell est-elle si particulière?

La réserve nationale de faune (RNF) de Bradwell a été établie en 1968 afin d'offrir aux oiseaux aquatiques migrateurs un milieu de reproduction et de rassemblement protégé. Située à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Saskatoon, en Saskatchewan, cette RNF offre un havre d'habitat relativement sauvage au cœur d'une région vouée à l'agriculture intensive. La réserve de 128 hectares comprend cinq zones de milieux humides entourées de prairies indigènes, de prairies semées et de bosquets de trembles. Les niveaux d'eau des milieux humides sont gérés en partenariat avec Canards Illimités Canada.

La RNF de Bradwell procure :

- un habitat important pour plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux dont le **Goglu des prés** et le **Grèbe esclavon**;
- un habitat de nidification pour la sauvagine, notamment pour le **Fuligule à tête rouge**,

le **Fuligule à dos blanc**, le **Canard pilet** et l'**Érismature rousse**;

- une aire de rassemblement importante pour certains oiseaux migrateurs comme la **Petite Oie des neiges** et l'**Oie rieuse**;
- un habitat de rassemblement et de reproduction pour des oiseaux de rivage comme la **Barge marbrée** et la **Phalarope de Wilson**;
- un habitat important pour au moins trois espèces d'amphibiens et 19 espèces de mammifères.

## Qu'est-ce que les aires protégées d'Environnement et Changement climatique Canada?

Environnement et Changement climatique Canada établit des RNF marines et terrestres à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation. La création de RNF vise à protéger les oiseaux

migrateurs, les espèces en péril et d'autres populations sauvages ainsi que leurs habitats. Les RNF sont établies en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et sont d'abord et avant tout des territoires destinés aux espèces sauvages. Les refuges d'oiseaux migrateurs (ROM) sont établis en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et procurent un refuge aux oiseaux migrateurs dans les milieux terrestres et marins. Le réseau d'aires protégées actuel comprend 54 RNF et 92 ROM qui couvrent une superficie de plus de 12 millions d'hectares au Canada.

## Que puis-je faire dans la réserve de Bradwell?

Les visiteurs peuvent bénéficier des différentes activités qu'offre la RNF de Bradwell telles que l'observation de la faune et la chasse, à condition de se déplacer à pied dans la réserve puisque les véhicules y sont interdits. La pratique de la chasse est régie par la réglementation et les conditions provinciales et fédérales. Pour en savoir plus sur l'accès à la RNF et l'obtention de permis, veuillez communiquer avec le bureau régional d'Environnement et Changement climatique Canada responsable.



Grèbe esclavon



Oies des neiges

## Avec qui puis-je communiquer?

Environnement et Changement  
climatique Canada  
Région des Prairies et du Nord  
Service canadien de la faune  
115 Perimeter Road  
Saskatoon (Saskatchewan) S7N 0X4  
1-800-668-6767  
[ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca)  
[www.ec.gc.ca/ap-pa](http://www.ec.gc.ca/ap-pa)

## Où est la réserve de Bradwell?



ISBN : 978-0-660-21603-4  
N° de cat. : CW66-360/2013F-PDF

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada à moins d'avis contraire; Grèbe esclavon © D. Forsyth; paysages (au centre) © D. Henderson; Oies des neiges © Guy Lamarre © Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par la ministre de l'Environnement, 2017

